

Habitat Jeunes - Le mag'

• Le Magazine de l'Habitat des Jeunes • 4 € • ISSN : 2269 - 3580 • n° 001 décembre 2013



Dossier

**Emploi :
place à la
création !**

p. 7

Actualités Garantie jeunes p.11

Initiatives St-Étienne : design-moi un foyer ! p.4

Vie pratique Créer son activité économique p.6



Imago

Investir dans l'avenir

Le Sénat a adopté, le 7 novembre, le projet de loi sur l'Économie sociale et solidaire (ÉSS). Il précise notamment que le développement de l'ÉSS passera par le renforcement des pôles territoriaux de coopération économique qui contribuent à redynamiser le territoire dans lequel ils sont implantés en y créant de l'activité et des emplois non délocalisables. Le projet de loi permettra de développer l'ÉSS pour créer de l'activité économique et des emplois. Il témoignera du fait que son modèle économique permet d'allier performance économique et utilité sociale. Dans la stratégie de la banque publique d'investissement, 500 millions d'euros de crédits sont destinés à la création et au développement de ses structures. Investir dans le développement des secteurs stratégiques d'avenir, comme la conversion numérique, écologique et énergétique de l'industrie, et l'économie sociale et solidaire est une des missions principales de la BPI.

Photo: CC Fermedesmeuniers

L'édito

Adhérents de l'UNHAJ, nous mettons à disposition des jeunes un lieu assez stable et intégré au territoire pour assumer le temps et les contretemps, hésitations et recherches, pour prendre son élan, et opérer la transition vers la sphère productive : nous mettons à leur disposition un statut d'habitant, partie prenante de ce qui fait vivre et se développer un territoire.

Nous nous attachons – avec eux – à créer les conditions qui leur permettent d'acquérir une détermination qui fait taire les incertitudes. C'est cette détermination que l'on ressent aussi chez celles et ceux d'entre nous qui se sont mobilisés pour accompagner les jeunes dans leur capacité à prendre des initiatives dans le champ économique.

Notre histoire a toujours articulé logement et travail, intégrés à une approche globale du vécu des jeunes. Nous avons toujours soutenu les jeunes accueillis dans leur capacité à rechercher du travail. Confiants – éducation populaire oblige – dans leurs compétences et leur aptitude à prendre des initiatives, nous avons aussi conçu et mis en place, dès 1986, un dispositif pour les aider à créer leur propre activité avec l'aide des partenaires politiques et économiques locaux : le Réseau d'initiatives locales pour l'emploi (RILE) reconnu et soutenu par les pouvoirs publics aux niveaux national et européen.

C'est cette même détermination, ce même rapport à la créativité des jeunes, cette certitude que les jeunes sont des ressources essentielles des territoires, cette même capacité à mobiliser les énergies territoriales qui s'est perpétuée dans le projet baptisé Interstices et que l'on retrouve aujourd'hui dans Écoles de projets, Couveuses... dans un contexte où les mutations socio-économiques les rendent encore plus utiles, voire indispensables.

Cette publication en rend compte et fait le point sur les projets qui naissent et se développent dans le domaine de la création d'activité et plus largement de l'emploi.

Merci à celles et ceux qui les portent, et à celles et ceux, nombreux qui, nous l'espérons, pourront s'en saisir compte tenu du contexte actuel. ■



“**Déterminés à soutenir la créativité des jeunes !**”

L'Ours d'Habitat Jeunes - Le Mag
Magazine édité par l'Union nationale pour l'Habitat des jeunes
12, avenue du Général de Gaulle - 94 307 Vincennes Cedex
Tél. : 01 41 74 81 00 - unhaj@unhaj.org
Directrice de la publication : Nadine Dussert
Photo Une : CC Daniele Zedda

Conception, rédaction et mise en page :
Blanche Caussanel & Nicolas Leblanc
blanche.caussanel@gmail.com
nlprojets@gmail.com
Responsable de la communication UNHAJ :
Nelly Paolantonacci
Publicité : 01 41 74 80 96,
communication@unhaj.org
Imprimé par : Saxoprint EURL
23 rue Augustin Fresnel
37170 Chambray les Tours

Créée en 1955, l'Union nationale pour l'habitat des jeunes accompagne les jeunes dans leur processus de socialisation, leur insertion consciente et critique dans la société. L'UNHAJ, mouvement national d'éducation populaire, est une union d'adhérents locaux. Ces adhérents sont également regroupés au sein des Unions régionales pour l'habitat des jeunes (URHAJ). La charte de l'UNHAJ (1996) définit les principes communs qui fondent l'action et les missions assignées à l'Union : voir www.unhaj.org

BULLETIN D'ABONNEMENT

Compléter et renvoyer à : UNHAJ service abonnements
12, av. du G. de Gaulle - 94307 Vincennes

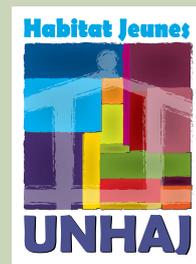
Je m'abonne pour un an à Habitat Jeunes - Le Mag

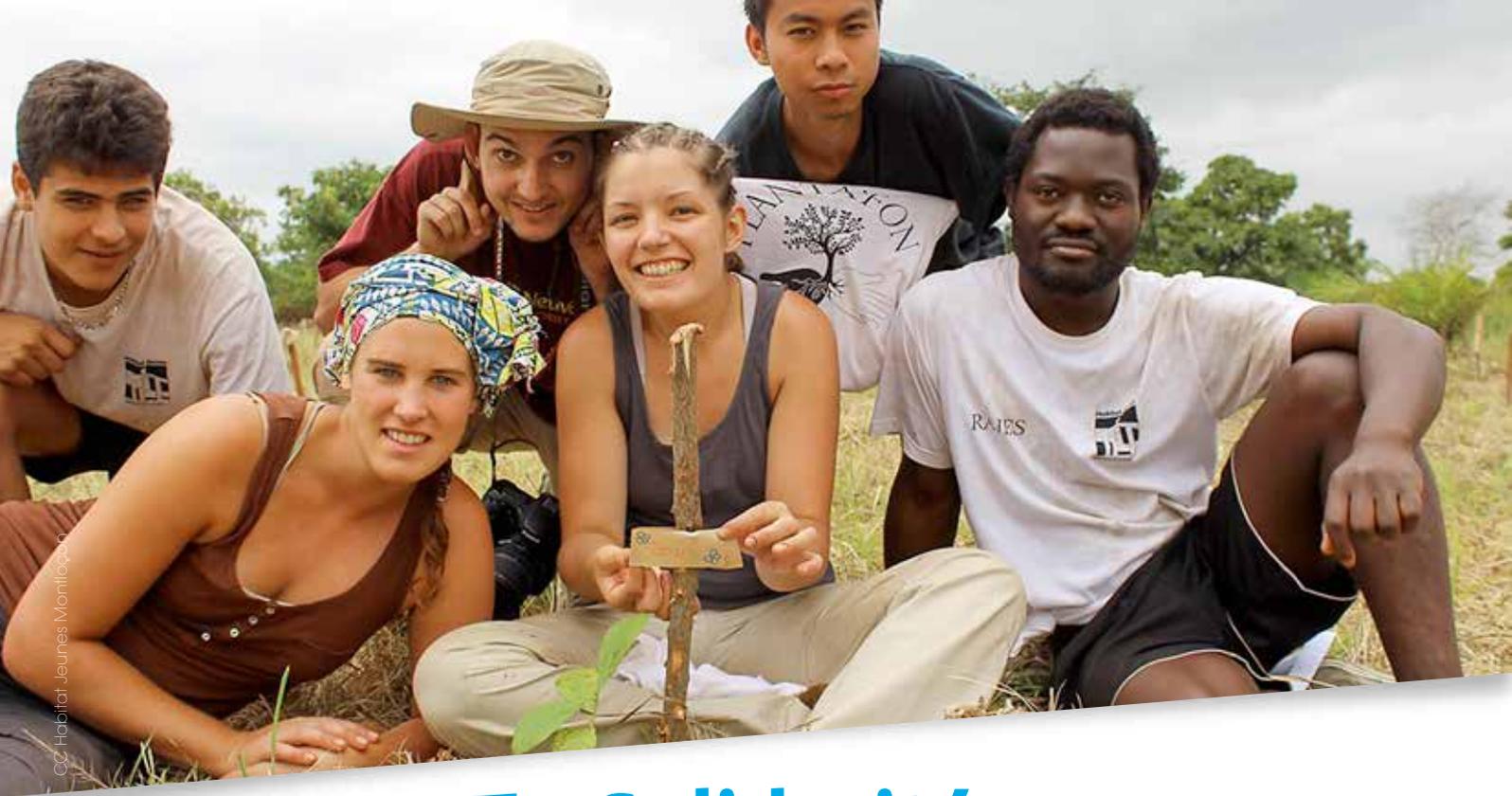
Nom :

Prénom :

Adresse :

Je règle par chèque de 8 euros à l'ordre de l'UNHAJ





Solidarité enracinée / Montluçon

Les vertus de la scène

Travailler sur l'estime de soi quand on connaît des difficultés scolaires, familiales ou professionnelles est un moyen de reprendre confiance. C'est ce qui a été proposé aux jeunes résidents de trois résidences d'Arras, qui ont monté un spectacle de théâtre sur le thème de la santé, avec la complicité d'un comédien professionnel. Après sept semaines de travail intense, une quarantaine de jeunes a surmonté son trac pour monter sur scène et jouer une comédie musicale devant 550 personnes. Cette action, menée en 2012, leur a permis de s'affirmer et de rétablir une confiance en eux et envers les autres. Cette année, une nouvelle expérience mêlant théâtre, photo et vidéo est en cours. Un projet de film autour des jeunes « acteurs de leur vie » est en préparation. ■ contact@4aj.fr

Le Sél et le Rosa

En 2004, suite à la fermeture du restaurant de la résidence Rosa Parks (Bordeaux), l'association L'Éveil, qui la gère, s'interroge : comment permettre aux jeunes de s'alimenter correctement à faible coût ? Les réflexions menées avec les résidents conduisent à la création d'une épicerie solidaire, d'une cuisine pédagogique et d'un potager de 200 m², puis à la mise en place d'un système d'échange local (Sél) et d'une monnaie solidaire : le Rosa. Les jeunes gagnent des Rosas en tenant l'épicerie, en jardinant ou en organisant des soirées. Ils peuvent ensuite les utiliser pour acquérir des denrées alimentaires. Début novembre, la quatrième Bourse Locale d'Échanges avec l'Habitat Jeunes Le Levain a eu lieu. Les jeunes ont pu échanger vêtements, bibelots et livres, en Rosas ou... en Pétales, la monnaie du Sél du Levain, sans déboursier un euro ! ■ www.hjeveil.org

EN AOÛT DERNIER, sept jeunes résidents d'Habitat Jeunes Montluçon sont partis au Bénin pendant quinze jours, accompagnés par le directeur du foyer et munis de 2 500 plants de teck à mettre en terre dans la région d'Abomey, la capitale historique du royaume du Dahomey. Chacune de ces pousses avait été parrainée au préalable par des donateurs, qui ont pu « adopter » le futur arbre pour deux euros. En 2014, Montluçon accueillera un groupe de jeunes béninois impliqués dans l'association Rajes (le rassemblement des jeunes élèves engagés pour la santé scolaire), pour qu'ils participent à leur tour à une action en faveur de l'environnement.

Adopte un arbre !

Le projet, baptisé Planta'fon en référence à la langue majoritairement parlée au Bénin, le Fon, a vu le jour sous l'impulsion du conseil de vie sociale de la résidence. Cette instance, lieu privilégié pour l'expression des jeunes, a servi de tremplin à un petit groupe de résidents, dont l'un est Béninois, pour monter le projet. « Nous aurions pu travailler sur un autre type d'opération, l'acquisition de vélos électriques par exemple », précise Jean Brosset, le directeur du foyer. « Mais nous arrivions à un moment de vie de l'association où nous avons envie de donner d'autres horizons aux

jeunes, de monter un projet plus ambitieux. L'opportunité d'avoir un résident béninois et des jeunes motivés par la solidarité internationale, ayant fait des études supérieures, a facilité sa mise en œuvre, qui s'est faite en quelques mois. » Les jeunes ont reçu un appui méthodologique des professionnels d'Habitat Jeunes Montluçon, tout en restant très autonomes.

Derrière l'arbre se cache la forêt

« Ce qui compte également, c'est la venue des jeunes Béninois en France l'année prochaine », précise Jean Brosset. « La misère ne se trouve pas seulement au Sud. Nous souhaitons pouvoir montrer aux jeunes africains que, dans un territoire comme le nôtre, il y a aussi des problèmes environnementaux, et que la solidarité peut s'exercer dans les deux sens. » Pour récolter des fonds, les jeunes ont inscrit le projet sur une plateforme de financement participatif. L'opération a bénéficié du soutien de la Caisse d'allocations familiales, des conseils généraux de l'Allier et d'Auvergne, sans lesquels le budget aurait été difficile à boucler. Ce premier voyage veut aussi servir pour l'avenir, afin que d'autres jeunes puissent à leur tour concrétiser des envies qui dépassent le territoire de Montluçon. ■

<http://plantaфон.wordpress.com>

Un logement en 3 clics ? / Corrèze

NAUGURÉE EN SEPTEMBRE DERNIER, la plateforme Habitat Jeunes Corrèze est un nouvel outil réalisé par l'Union régionale Habitat Jeunes Limousin, en partenariat avec le conseil général. Ce site regroupe les offres de logement des acteurs Habitat Jeunes du département et ouvre une porte d'entrée vers l'accueil, l'information et l'orientation pour l'accès au logement autonome des jeunes de 16 à 30 ans. Il existe nombre de logements vacants en Corrèze, que les jeunes arrivent mal à repérer; ils enchaînent des CDD de très courte durée, des périodes de formations et de stages en entreprise, et ont besoin de double ou triple résidences. « Peu d'acteurs peuvent proposer rapidement des solutions de logement pour de telles situations », explique Maryline de Meyer, déléguée régionale de l'URHAJ Limousin. « Vivre son logement peut s'avérer difficile, peu de jeunes y sont préparés. »

Des besoins spécifiques

Dans un premier temps, les jeunes internautes trouvent sur la Plateforme des offres de logements adaptées, mais aussi des informations comme les droits et les devoirs des locataires. L'idée principale est de faciliter la mise en relation avec les équipes présentes dans le département, pour mieux étudier chaque situation vécue. « Notre ambition dépasse celle d'être une bourse au logement ! Le but n'est pas de trouver un logement en 3 clics,



mais de servir d'intermédiaire vers d'autres partenaires et de proposer un accompagnement en fonction des besoins des jeunes », poursuit la déléguée régionale.

Démarche partenariale

Le projet s'est inscrit dans une dynamique de réseau dès son démarrage, en 2010. Impulsé par une politique volontariste du Conseil Général, il mobilise également la caisse d'allocations familiales et la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations. La volonté de l'ensemble de ces acteurs est de proposer des logements de qualité sur l'ensemble du département, en zones aussi bien rurales qu'urbaines. Une évaluation partagée du projet sera faite; déjà, des contacts sont pris pour essaimer l'initiative au département voisin de la Creuse. ■

<http://correze.habitatjeunes-limousin.fr>

Argent de poche en chantiers !

Deux résidences Habitat Jeunes de Laval, Pierre-de-Coubertin et Pont de Mayenne, participent aux chantiers Argent de poche menés dans le cadre du Contrat urbain de cohésion sociale de Laval agglomération.

En partenariat avec les maisons de quartier, ce dispositif propose aux jeunes de 16 et 17 ans de réaliser de petits travaux d'utilité sociale contre rémunération, pendant les vacances scolaires. Pour 16 H de travail, ils touchent 60 €.

Encadrés par un animateur, une vingtaine de jeunes a participé à la réfection d'un bureau et d'une salle informatique, ainsi qu'à la rénovation de petit mobilier. Ces chantiers regroupent des résidents et des jeunes du quartier, leur offrant des occasions de rencontres, une approche métier et une prise de conscience de leur environnement. ■

www.habitatjeuneslaval.org

Réhabilitation dans les Combrailles

Le savoir-faire de l'association Corum Saint-Jean, bien implantée sur le territoire de **Clermont-Ferrand**, a été utilisé dans le cadre de la réhabilitation d'une résidence de 84 places. Située dans les Combrailles, une zone très rurale, le lieu appartient à l'aciérie Aubert et Duval.

L'entreprise, qui compte 1 500 salariés, avait besoin, pour les fidéliser, de loger ses jeunes salariés dans un lieu accueillant et adapté à leur besoin. Elle a fait appel au Corum Saint-Jean, qui lui a proposé d'établir un projet d'avenir pour faire revivre le lieu. La résidence a ainsi pu renaître et propose de nombreuses activités.

Elle dispose désormais de logements réhabilités, des services de restauration et d'animation. Les jeunes vivent dans un lieu convivial, ils peuvent également profiter de l'ensemble de l'offre de logements du réseau local, et résider à Clermont-Ferrand le temps d'un week-end, avant de remonter sur le plateau. ■

www.corumsaintjean.fr



FaC-similé
ÎLE DE FRANCE
Membre du réseau Européen
Canon Business Center

Faites confiance à l'expertise d'un partenaire ayant une couverture de service nationale afin de vous accompagner dans le management de vos contrats et services dans la gestion documentaire et la réduction des coûts d'impression.

Nous vous accompagnerons à travers

- un inventaire complet ;
- la rédaction d'une politique d'impression ;
- le déploiement de la nouvelle infrastructure ;
- le support et l'assistance ;
- une revue régulière et le suivi de vos contrats.

Passez le Cap du Managed Print Services, contactez votre interlocuteur privilégié :

Florent Hottois
Responsable Commercial
Grands Comptes
+33 6 62 46 07 19
florent_hottois@fsi.canon.fr
Canon France Fac Similé Île de France
Membre du réseau Européen Canon Business Cengre CBC
53, Avenue du bois de la Pie - ZA Paris Nord II - BP 55419 - 95944 Roissy CdG Cedex - Tel : +33 1 49 90 40 00 - Fax: 01 49 90 40 02 - www.canon.fr

Communiqué






L'expertise globale d'un partenaire de proximité
you can®

Canon

Design-moi un foyer ! / Saint-Étienne

DEPUIS JANVIER 2012, les résidents du foyer Clairvivre (Saint-Étienne) ont déménagé temporairement dans les anciens locaux d'une maison de retraite pour laisser place au chantier de réhabilitation du bâtiment. Conçu par l'architecte André Wogensky en 1963, pour et avec les résidents, il est identifié comme monument du patrimoine stéphanois du XX^e siècle.

Design participatif

La culture du design irrigue tout ce territoire rhône-alpin ; la ville de Saint-Étienne a d'ailleurs rejoint le réseau des villes créatives de l'Unesco depuis 2010. Afin d'accompagner la réhabilitation de cette architecture exemplaire, l'association Habitats jeunes Clairvivre s'est saisie de cette opportunité pour initier un projet d'envergure et innovant : « Habitats Jeunes et design ». En partenariat avec les propriétaires du bâtiment, l'association a proposé aux résidents de réfléchir aux aménagements des logements et des espaces et à la conception du mobilier. « Il s'agit d'un prolongement du travail sur l'immobilier, qui intègre les besoins des jeunes d'aujourd'hui et recrée un espace de vie ergonomique et

convivial », explique la directrice, Christiane Farigoule. Ce travail a permis d'établir une étude de design préparatoire à l'établissement du cahier des charges de la phase suivante. Jeunes, personnels et designers ont cerné les attentes et les besoins des occupants pour en redéfinir la destination. Des visites de réalisations de Le Corbusier à

Jeunes, personnels et designers ont cerné les besoins des occupants.

Firminy ont complété cette première phase de sensibilisation au design. Les jeunes ont ensuite effectué un relevé photographique des déplacements dans le foyer, afin d'analyser comment les espaces sont occupés.

Le logement idéal

Après ces phases de réflexion, les jeunes sont passés à la conception : ils ont imaginé « le logement idéal » à l'aide de croquis, collages et maquettes, et pensé à une rénovation des armoires d'origine dans l'atelier « seconde vie ». Le mobilier – création de chaises pour le mobilier de jardin – et la



(c) Habitat Jeunes Clairvivre

signalétique ont aussi fait l'objet d'ateliers : « L'enjeu dépasse le simple fait de s'équiper en mobilier, il permet de se ressaisir de savoir-faire simples, dans une démarche de développement durable », poursuit la directrice. « Les jeunes se sont fortement impliqués dans le projet, alors que certains ne sont que de passage. Le design a suscité beaucoup d'intérêt... même des vocations ! » La fin des travaux est prévue pour 2015 ; d'ici là, un dernier chantier de création de clé numérique et de fresque murale est prévu. ■

www.fjtclairvivre.com

ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS DANS LEURS PROJETS

ASSOCIATIONS, VENEZ DÉCOUVRIR UN UNIVERS D'INFORMATIONS ET DE SERVICES !

- Des actualités juridiques, fiscales, comptables et sociales
- Des guides pratiques pour gérer votre association
- Un « Village asso » pour partager votre expérience
- Des parutions et dossiers thématiques
- Un espace « Mon asso » pour valoriser et gérer votre association

associ@thèque
Partenaire de votre engagement

Rendez-vous sur www.associatheque.fr
un site du Crédit Mutuel

loi 1901 • statuts • bénévoles • dirigeants • assemblée générale • responsabilité

Quelques questions à se poser avant de créer son activité

Qu'on soit entrepreneur dans l'âme, ou que l'idée germe après une première expérience salariée, chaque jeune peut avoir un jour envie de lancer sa propre activité. Si l'enthousiasme est un bon point de départ, toutes les compétences peuvent être utiles dans cette situation ; il en est toutefois une qui est essentielle : la lucidité. D'où l'intérêt de la période de maturation du projet, le moment où l'on doit se poser les bonnes questions avant de démarrer. Après, l'engagement, la passion... et l'existence d'un marché porteur feront le reste !

Créer son activité économique, c'est faire le choix de s'engager dans un projet personnel...

Choisir de créer ne se résume pas à un choix de biens ou de services à produire et à commercialiser. C'est aussi le choix d'un mode de vie particulier, qui doit être en cohérence avec les exigences du projet.

Comment mon activité va-t-elle se combiner, déborder sur, interagir avec ma vie personnelle ? Suis-je prêt à cela ?

Lancer une nouvelle activité demande un investissement conséquent en temps, en énergie, mais aussi matériel.

Ai-je assez de temps dans ma situation actuelle pour étudier et préparer correctement mon projet ? Mon entourage, ma famille adhèrent-ils à mon projet ? Sont-ils prêts à me soutenir psychologiquement et matériellement si besoin ? Mes finances personnelles me permettent-elles de faire le pari de cette nouvelle activité ? Et si je n'y arrive pas ?

Tout le monde ne se lance pas dans cette aventure, donc je dois prendre un peu de temps pour comprendre ma propre démarche.

Est-ce que je me lance par goût des responsabilités ?

Pour développer une entreprise importante sur le long terme ? Pour acquérir une forme d'indépendance ? Pour réaliser mon rêve ?...

Être indépendant, c'est aussi être polyvalent.

Ai-je les compétences techniques (selon le projet) mais aussi relationnelles, commerciales, de gestion, et l'énergie pour mener à bien une création ? Où et auprès de qui puis-je les acquérir ?

Créer son activité, c'est se donner toutes les chances de réussir ...

Mon activité, ce n'est pas non plus une histoire entre moi et moi ! Je dois cerner mon produit ou ma prestation, mais aussi les clients potentiels, la concurrence... et la législation.

Est-ce que je maîtrise toute la chaîne de fabrication du produit ou de la prestation que je souhaite vendre ?

Le marché sur lequel je souhaite me positionner est-il nouveau, saturé, très concurrentiel, en déclin, en mutation ?

Existe-t-il des contraintes légales ou réglementaires qui peuvent remettre en cause la faisabilité ou la viabilité de mon projet ? ■

“ Être indépendant, c'est aussi être polyvalent. ”



CC Gwendal Praser



*Jean-Michel Decroun
membre du Bureau de l'UNHAI,
chargé des questions d'emploi **

L'emploi constitue, avec le logement, le noyau dur des difficultés des jeunes. Ils doivent composer avec de nouveaux parcours, dans des logiques plus incertaines. Cela a entraîné des conséquences sur le travail des équipes, sur les projets associatifs mais aussi sur les liens avec les acteurs du monde économique. Proposer des alternatives à l'emploi classique, miser sur la capacité créatrice des jeunes, leurs compétences, faciliter leur compréhension des

mécanismes économiques, c'est ce que nous avons tenté de faire à travers l'expérimentation Rile, et que nous avons conforté avec Interstices, les écoles de projets et les couveuses d'activités.

Les jeunes savent qu'ils devront affronter l'incertitude de l'alternance entre différents statuts. Nous avons pris en compte cette nouvelle donne, et des expérimentations à capitaliser ont lieu dans le réseau.

La création d'activité qui intervient directement sur l'autonomie du porteur de projet a fait ses preuves. Nous voulons l'essaimer dans le réseau, c'est un des axes du programme emploi de l'UHNAJ. ■

*** Il a été directeur-adjoint du Foyer de Cannes pendant 15 ans puis, depuis 2007, il est directeur de la couveuse Créactive 06, créée à l'initiative des FJT des Alpes-Maritimes.**

LA QUESTION DE L'EMPLOI EST AU CŒUR des problématiques économiques depuis plus de 30 ans. Les derniers indicateurs confirment que les moins de 25 ans sont plus durement touchés par le chômage que l'ensemble de la population active : 24,6 % d'entre eux sont concernés, contre 10,5 % pour l'ensemble¹, avec une hausse deux fois plus forte sur un an pour le chômage de ces jeunes. Depuis 2008, le taux d'emploi de cette génération est en baisse. Or, depuis toujours, l'UNHAJ se situe dans une approche globale, dans laquelle emploi et logement sont étroitement liés. L'objectif des résidences, à savoir l'inclusion et l'insertion dans la vie professionnelle, sociale et citoyenne, n'a ainsi jamais ignoré les questions liées à l'emploi.

Réformes pénalisantes

Les réformes récentes portant sur les retraites jouent sur trois grands paramètres : l'allongement de la durée minimale d'assurance (37,5 ans en 1993, 41 ans et trois trimestres en 2020) ; le report de l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite (passé de 60 à 62 ans depuis 2010) ; enfin, l'obtention d'une retraite à taux plein, quelle que soit la durée de cotisation, qui passe de 65 à 67 ans. Dans ces conditions, les jeunes générations se voient de plus en plus pénali-

Emploi des jeunes : place à la création !

sées par ces décisions qui pèseront sur leur retraite, d'autant plus qu'ils connaissent des périodes d'inactivité plus importantes que leurs aînés. On estime déjà que près de la moitié de la génération de 1974 ne pourra pas prétendre à une retraite à taux plein avant 65,5 ans. Qu'en est-il des conséquences sur le marché du travail ? Pierre Concialdi, chercheur à l'Institut de recherches économiques et sociales (Irés), fait ce constat : « À la suite du recul brutal des âges légaux de la retraite décidé en 2010, le taux d'activité a augmenté de 15 % pour les 55-64

ans entre fin 2010 et fin 2012, alors qu'il est resté, en moyenne, à peu près stable toutes classes d'âge confondues. (...) Entre 2002 et 2011, on a dénombré 1,1 million d'emplois supplémentaires, mais le nombre d'emplois occupés par les salariés âgés de 50 ans et plus a progressé de 1,5 million, tandis que le volume d'emplois occupés par les salariés plus jeunes a diminué de plus de 400 000. Ces évolutions sont sans commune mesure avec celles du poids démographique des différentes classes d'âge. »² Le chercheur souligne ainsi une double injustice qui se dessine : « Depuis la crise financière de 2008, l'inégalité se creuse entre les salariés âgés et les plus jeunes, qui ont de plus en plus de difficultés à accéder à l'emploi et qui, en outre, subiront le plein effet de la dégradation programmée des pensions. »

De nouvelles attentes

Du point de vue du marché, les perspectives ne sont donc pas très engageantes. Étant donnée l'importance que revêt l'exercice d'une activité professionnelle, les conditions difficiles d'accès à l'emploi sont-elles source de modifications dans le rapport des jeunes au travail ? Dans un ouvrage récent³, les sociologues Dominique Méda et Patricia Vendramin rendent compte de ces transformations, à partir

d'une grande enquête européenne. Selon elles, « la question des conditions d'entrée dans la vie active des différentes générations constitue un élément déterminant l'ensemble de la trajectoire [des individus]. Elles sont confrontées de manière différente au chômage de masse, à la sé-

sociale. Ils en attendent « davantage de protection sociale et des salaires plus élevés, mais aussi plus de liberté et d'opportunité de développement personnel ». Les jeunes apparaissent en décalage avec ce que le marché du travail salarié leur propose. D'où une aspiration possible vers la création de leur propre activité.

« Depuis la crise financière de 2008, l'inégalité se creuse entre les salariés âgés et les plus jeunes. »

curité des trajectoires, à la flexibilité, au changement des modèles organisationnels. Bien qu'elle bénéficie d'un différentiel favorable en termes d'éducation, la Génération Y n'a pas connu une progression sociale et une valorisation sur le marché du travail. » L'étude révèle aussi l'importance de la dimension sociale du travail pour les jeunes, qui plébiscitent son utilité

Accompagner le changement

Au sein des projets Habitat Jeunes portés par les adhérents de l'UNHAJ, le renouvellement des pratiques liées à l'accompagnement vers l'emploi s'est construit à l'aune de ces mutations. Dès 1986, l'UNHAJ (alors UFJT) appelait ses membres à expérimenter le Réseau d'initiatives locales pour l'emploi (Rile). Paskale Rougon, directrice de l'association Bâtir (FJT des Hautes Alpes), témoigne : « Cet appel était lié à la tension ressentie sur le marché de l'emploi et aux difficultés que les jeunes et les demandeurs d'emploi rencontraient pour être pris en compte comme potentiel créateurs d'activités par les acteurs habituels de la création d'entreprise. Ils ne disposaient alors pas de la légitimité suffisante aux yeux des institutions pour



Benoît Hamon, ministre délégué à l'Économie sociale et solidaire et à la Consommation, s'est rendu à Pau le 6 décembre 2013 pour rencontrer les acteurs de l'économie sociale et solidaire de l'agglomération, à l'origine de la couveuse territoriale d'activité créée en mai 2013. Il a notamment pu s'entretenir avec le directeur d'Habitat Jeunes Pau Pyrénées, gérant de cette couveuse SCIC Pau Pyrénées ainsi qu'avec

cinq porteurs de projets. L'association Habitat Jeunes Paloise, co-initiatrice du projet, entend ainsi, au travers de cette initiative innovante, affirmer plus fortement sa place d'acteur économique, au service de l'émancipation des jeunes. ■

gagner leur confiance et obtenir un soutien, par manque de réseau professionnel et/ou de diplôme. » Le FJT de Gap se lance dans l'expérimentation en 1987. Il s'agit d'aider les porteurs de projets à structurer leur discours avant d'aller à la rencontre des chambres consulaires. En entretien individualisé, l'animatrice du Rile sensibilise le porteur de projet aux aspects juridiques, économiques et sociaux à étudier pour monter une activité économique. Et l'amène aussi à réfléchir aux conséquences sur son environnement familial.

Changer le regard

Par ces entretiens, les porteurs de projet disposent de clés de compréhension pour rencontrer les chambres consulaires, avec les documents nécessaires : compte de résultats, plan de charge, compte de trésorerie, business plan... Le Rile facilite aussi la mise en relation avec les partenaires indispensables à la concrétisation du projet. Ce qui leur permet de présenter leur dossier

devant le bon interlocuteur : chambre des métiers et de l'artisanat, du commerce et de l'industrie ou d'agriculture, banques, experts-comptables, syndicats... « Grâce à ce travail basé sur l'écoute, le Rile a peu à peu réussi à modifier le regard porté par les institutions sur les jeunes créateurs d'activités. Ils sont désormais accueillis avec attention et considérés comme capables de créer leur emploi. Les Rile ont démontré que la création d'entreprise peut être une réelle alternative à l'emploi salarié pour des personnes modestes. » Sur 100 personnes suivies chaque année, 30 ont moins de 30 ans. 20 vont pouvoir concrétiser leur projet de création d'activité. Les 80 restants y renoncent car les conditions de faisabilité n'étaient pas réunies. « Au moins, les jeunes n'y vont plus tête baissée ».

Chantiers d'insertion

En Bretagne, malgré le travail mené par les missions locales, les réponses aux situations des jeunes, confrontés à un

marché de l'emploi particulièrement sinistré, s'avèrent insuffisantes. L'association Aile 29, qui gère deux établissements, à Brest et à Carhaix, a développé d'autres activités, en plus de celles liées au logement et à la restauration. Forte de son ancrage local et de son histoire, elle s'est progressivement engagée, à partir des années 2000, dans la gestion d'un centre de tourisme social, et dans la mise en œuvre d'actions d'insertion par l'activité économique (chantiers d'insertion). Ces derniers, s'ils ne sont pas réservés aux jeunes, les concernent directement. L'association, dotée d'un pôle de restauration efficace, s'est appuyée sur cette force, et sur l'activation des clauses sociales d'insertion dans les commandes publiques soutenue par l'ÉPCI. Elle a pu ainsi obtenir, en 2005, un premier marché de fourniture de repas dans une maison-relais, gérée par le CCAS de la Ville de Brest, qui en est aujourd'hui à son 5e renouvellement. Puis, elle a décroché successivement des marchés de fournitures de repas pour diverses structures : crèches associatives, centre nautique de Brest, écoles et lycée Diwan de Brest et Carhaix, centres aérés. De 2005 à 2013, le nombre de repas fournis annuellement a sensiblement augmenté. « C'est la meilleure accroche qui ait été trouvée dans ce contexte local », explique Jean-Louis Potier, directeur de l'association. « Au vu de cette expérience, nous avons lancé, en 2010, un autre secteur d'activité via les chantiers d'insertion, concernant les déménagements solidaires et venons de créer en juin 2013, en collaboration avec un autre adhérent de l'UNHAJ, la Fondation Massé Trévidy de Quimper, une entreprise d'insertion de transports qui a embauché deux jeunes chauffeurs. »



Je suis arrivé à l'association de Tarnos à 21 ans. À l'époque, j'étais animateur en centre de loisirs et passionné de musique. Grâce à mon métier, j'ai découvert les valeurs de l'éducation populaire et j'ai voulu faire le lien avec la musique. Un premier concert en faveur de l'Unicef, qui avait attiré beaucoup de monde, m'a donné envie de monter un projet plus ambitieux, mais il me fallait

un cadre pour structurer mes actions. C'est alors que, par le biais du directeur du FJT, j'ai découvert le programme « Interstices », qui m'a permis, suite à une prospection et une étude de l'existant sur le territoire, de rencontrer une association dédiée aux musiques amplifiées : La Locomotive.

Grâce au dispositif, j'ai bénéficié d'un appui pour développer le projet associatif et permettre à La Locomotive de se professionnaliser. Au bout de deux ans et demi, un modèle économique viable a émergé. Aujourd'hui, l'association compte deux salariés à plein temps. Interstices m'a apporté un réel suivi dans mes démarches, quand j'allais rencontrer les professionnels du secteur. J'ai pu y travailler dans l'optique de la coopération et non de la mise en concurrence, ce qui a porté ses fruits. Notre travail est centré sur l'accompagnement des adhérents pour s'épanouir dans le milieu de la musique. Notre objectif est, à présent, de monter une « Rock school » ; un programme qui prend forme grâce aux partenariats que nous avons peu à peu développés localement.



Dynamique locale pour l'emploi

Un peu plus au Sud, aux portes du pays basque, l'association Habitat Jeunes de Tarnos s'est attelée aux mêmes questionnements. Depuis les années 70, elle a été à l'initiative de plusieurs expérimentations à visées sociale et économique. Dès 1979, elle a mis en place des actions de formation sans qualification professionnelle pour ses résidents. Afin de répondre de manière plus efficace aux problèmes économiques et sociaux rencontrés par les jeunes, elle a créé, en 1982, un centre de formation professionnelle agréé, le Pôle Études Recherche Formation, qui est aujourd'hui une Scic (société coopérative d'intérêt collectif). « À Tarnos, nous avons eu la volonté de créer des alternatives à l'économie dominante », atteste Laurent Rebière, directeur

de la résidence. « Nous avons noué de nombreux partenariats au fil des années : Plan local d'insertion par l'économie (PLIE) porté par le Comité de bassin d'emploi, Fonds local d'aide aux jeunes en difficultés (FLAJD), Entreprise d'insertion de 20 personnes, Espaces des nouvelles technologies de la communication et de l'information, Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ)... C'est grâce à un travail de conviction de tous les acteurs, à la construction d'un projet global de territoire que Tarnos a développé une capacité à créer des outils d'innovation sociale. »

Pour exemple, un dispositif expérimental d'acteurs locaux pour favoriser la création d'activités d'utilité sociale par les jeunes et pour leur implication dans le développement local a été créé, dans le cadre d'une démarche nationale, en 2002, en lien avec l'UNHAJ. Réunissant le Comité de bassin d'emploi du Seignanx, les missions locales et l'association Habitat Jeunes, en partenariat avec les entreprises et la communauté de communes du Seignanx, la couveuse

d'activités Scic'Landes a, dans un premier temps, accompagné le lancement d'activités d'utilité sociale, les porteurs de projet étant salariés grâce au dispositif Emplois Jeunes. Depuis 2006, elle utilise les Contrats d'appui au projet d'entreprise et s'adresse à tout porteur de projet. En 2011, la couveuse est devenue

sont en liens constants, afin de poursuivre les échanges de bonnes pratiques.»

Confiance contre insécurité

Si l'insécurité du travail est souvent mise en avant comme étant un changement significatif dans les cadres du travail, l'entrée dans le monde de l'emploi des jeunes apparaît de plus en plus individualisée et hasardeuse. Les solutions mises en œuvre par les projets Habitat Jeunes, dans des démarches partenariales, permettent

“ Tout en visant l'autonomie à court terme, les dispositifs d'accompagnement sont un réel soutien vers l'emploi. ”

la Scic Interstices. Grâce à ce dispositif, les porteurs de projets bénéficient d'un cadre juridique permettant de tester leur activité, d'une mise en situation réelle dans le monde économique, d'un accompagnement personnalisé, ainsi que d'un espace de travail et d'un centre de ressources. « Dans la même lancée », poursuit Laurent Rebière, « l'association a travaillé main dans la main avec la résidence Habitat Jeunes Pau Pyrénées à la mise en place d'une couveuse d'activités basée sur les mêmes valeurs qu'à Tarnos, dans le Béarn. Après un accompagnement de 18 mois, la couveuse d'activités Pau Pyrénées a pris son autonomie en juin 2013. Les salariés de Tarnos et de Pau

de baliser ces parcours professionnels en réinventant des modes d'insertion dans la vie économique. Tout en visant l'accès à l'autonomie à court terme, les dispositifs d'accompagnement sont un réel soutien, que ce soit pour trouver un emploi salarié ou se sentir en confiance pour démarrer sa propre activité. ■

Retrouvez les initiatives de ce dossier

Aile 29 (Association d'Iroise pour le Logement et l'Entraide). Contact : Jean-Louis Potier
8, rue Michelet - 29200 Brest - tél. : 02 98 44 45 18
siege@aile29.org - www.ailefjt.infini.fr

Association des jeunes travailleurs tarnossiens

Contact : Laurent Rebière
1, rue de la Grande Baye - 40220 Tarnos - tél. : 05 59 74 57 45
contact@fjt-tarnos.org - www.fjt-tarnos.org

Association Bâtir Foyer des Jeunes Travailleurs

Contact : Paskale Rougon
73, boulevard Georges Pompidou - 05000 Gap
tél. : 04 92 40 24 00 - fjtgap@wanadoo.fr
www.associationbatir.fr

Créactive 06

Contact : Jean-Michel Decrouy
20, boulevard Carnot - 06400 Cannes
17, rue de la Fontette - 06130 Grasse
tél. : 09 63 22 03 52 - www.creative06.fr

1 Source Inséé, 2^e trimestre 2013, France métropolitaine.

2 « Emplois et retraites : les inégalités se creusent », *Alternatives économiques*, avril 2013.

3 Réinventer le travail, Puf, août 2013. Voir aussi *Les générations entretiennent-elles un rapport différent au travail ?* <http://sociologies.revues.org/3349>





CC galinh

Alur : une loi dans la bonne direction

LE PROJET DE LOI RELATIF À L'ACCÈS au logement et à un urbanisme rénové (Alur) a mis sous les feux de l'actualité législative la question du logement. Une de ses mesures les plus médiatiques, l'encadrement des loyers à la relocation dans 28 agglomérations de plus de 50 000 habitants au marché tendu, a été particulièrement commentée, faisant même dire au sénateur centriste Daniel Dubois qu'il s'agit d'une « *recentralisation et d'une nationalisation du droit de propriété* » ! Certains termes cristallisent la polémique, pourtant le texte présente bien d'autres éléments – et une direction générale – qui tentent de rendre plus vertueux le marché du logement. Mais que peut-on en attendre concrètement ?

Prévenir les copropriétés dégradées
Concernant l'encadrement des loyers, malgré les cris d'orfraie de certains, la mesure n'est qu'un garde-fou assez peu contraignant, qui doit empêcher le marché de s'emballer, notamment en Île-de-France, mais qui ne règlera pas directement l'accès au logement des plus précaires aux revenus trop faibles. Autre disposition de la loi qui doit soutenir les locataires : le plafonnement des frais et l'encadrement de certaines pratiques abusives (frais d'agences, tarifs des syndics, marchands de listes). Autre cible de la loi Alur : les copropriétés dégradées. En 2012, l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah)

estimait qu'elles représentaient un million de logements. Les copropriétaires de ces ensembles collectifs, par une baisse de leurs revenus ou une augmentation trop importante de leurs charges, ne peuvent plus les entretenir correctement, entraînant des services défaillants voire une dangerosité des installations (ascenseurs, parties communes, chauffage, etc.). Des outils sont proposés pour les aider, comme l'encadrement des pratiques (et des tarifs) des syndics, ou la mise en place obligatoire d'un fond de travaux, et d'un audit financier tous les dix ans pour les ensembles les plus importants. Enfin, certains outils de gestion publique sont mis en place dans le cas de copropriétés fortement dégradées avec de nombreux défauts de paiement, et des mesures de prévention contre les marchands de sommeil complètent le dispositif.

Procédure d'autorisation pour les FJT
Autre élément intéressant : un article ajouté lors de la lecture au Sénat redonne aux résidences de jeunes travailleurs une procédure d'autorisation, ce qui franchit une étape essentielle dans la reconnaissance des projets Habitat Jeunes. Enfin, la loi enclenche une révolution silencieuse sur l'urbanisme, en transférant les Plans locaux d'urbanisme des communes vers les intercommunalités, avec pour l'instant une minorité de blocage par un quart des communes représentant 10 % de la population. ■

2 questions à...

Claire Guichet, représentante de la Fédération des associations générales étudiantes (Fage) au Conseil économique, social et environnemental (Cése), rapporteure d'un avis sur le logement autonome des jeunes.

Quelles sont les dispositions de la loi Alur qui concernent plus directement les jeunes ?

En premier : la garantie universelle des loyers. Les jeunes devraient en être les premiers bénéficiaires, eux à qui il manque trop souvent une caution ou des garanties à présenter aux propriétaires. En second je dirais l'encadrement des loyers, car les jeunes sont très présents dans le parc privé des zones denses, et en part de leurs revenus ils paient deux à trois fois plus de loyer que le reste de la population. Enfin (mais il faudra voir les décrets d'application de la loi), il y a un travail qui est entamé avec ce texte sur la colocation, et c'est important pour développer l'habitat partagé et changer les mentalités sur ce point.

Sur quels points faudrait-il aller plus loin ?

De manière générale, c'est une loi de régulation du marché et non de planification. Elle en a donc les qualités, que je viens de citer, mais aussi les manques : elle ne prévoit pas de constructions massives et nécessaires de logements neufs. Or, nous avons besoin de sortir de la crise du logement sur ces deux pieds. Il y a toutefois dans la loi Alur une piste intéressante : c'est la densification urbaine, qui va peut-être éviter les constructions de grands logements éloignés et défiscalisés comme dans les dispositifs précédents. ■

Lancement de la « Garantie jeunes »

C'EST PAR UN DÉCRET PUBLIÉ LE 2 OCTOBRE que le dispositif « Garantie Jeunes » a été lancé sur dix territoires pilotes (Bouches-de-Rhône, Seine-Saint-Denis, Réunion, Vaucluse, Lot-et-Garonne, Allier, Puy-de-Dôme, Finistère,

RSA-socle (483 euros). Cette Garantie Jeunes, annoncée en comité interministériel de la Jeunesse, s'inscrit dans le cadre de la garantie européenne pour la Jeunesse, décidée par le Conseil européen, qui a pour ambition de proposer des solutions aux jeunes sortis du système éducatif. C'est aussi une des réflexions portées par l'ensemble des organisations, dont l'UNHAI, dans le texte du *Big bang pour les politiques Jeunes*.



CC Celeste

“ **L'allocation est égale au RSA-socle : 483 € par mois.** ”

Eure, Aude et Vosges). Il s'agit, d'ici octobre 2014, de cibler 10 000 jeunes de 18 à 25 ans, « ni en emploi, ni en formation ni scolarisé », et de signer avec eux un contrat d'un an renouvelable, en deux volets. D'une part, le jeune bénéficie d'un accompagnement dit de « médiation active », avec la mission locale, l'État et les partenaires locaux ; il s'engage ainsi à suivre des prescriptions de formations, de stages, voir des actions en lien avec sa santé, son logement, sa mobilité, etc. D'autre part, il touche une allocation égale au

Évaluation, généralisation ?

Présent dans le groupe de travail pluri acteurs qui a présidé à la conception du dispositif, le Comité pour les relations nationales et internationales de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP), s'il soutient l'initiative du Gouvernement, rappelle qu'elle « pourrait être une première étape de la mise en place pour chaque jeune d'un droit à l'éducation et à la formation tout au long de la vie, assorti de ressources financières. » Après une évaluation qualitative de la première phase,

le Gouvernement espère élargir en 2014 le dispositif à dix nouveaux territoires (Essonne, Seine-Maritime, Pas-de-Calais, Dordogne, Ile-et-Vilaine, Savoie, Oise, Aisne, Isère et Creuse) et 40 000 jeunes supplémentaires, avant sa généralisation à l'ensemble du pays et la prise en charge de 100 000 jeunes au total. Les dernières réflexions de l'UNHAI sur « l'émancipation » des jeunes (lire le compte rendu des dernières Assises nationales pour l'habitat des jeunes) permettent une mise en perspective intéressante de ce nouveau dispositif. ■

Génération quoi ?



Génération Quoi ? se présente comme « La plus grande enquête nationale jamais envisagée » sur les 18-34 ans d'aujourd'hui : « vision d'eux-mêmes et de la société qui les entoure, mode de vie, état d'esprit, espoirs... ». Mais une enquête d'un nouveau genre, s'appuyant sur le plus grand nombre et l'autoportrait spontané plus que sur l'échantillonnage scientifique, elle propose près de 140 questions *via* internet et présente une infographie en temps réel et des documents complémentaires (vidéos, stats, comparaisons historiques et géographiques, etc.) particulièrement attractifs. Des forums complètent son volet web, alors que trois documentaires diffusés courant

octobre sur France 2 et disponibles sur la toile parachèvent le dispositif.

« Génération feignasses »

Génération accord parental ? Génération bac ou crève ? Génération indignée ? Génération mort aux vieux ?... Le portrait – découpé en 22 thèmes parfois provocateurs – dessiné par les vidéos et les réponses à l'enquête est foisonnant et passionnant, offrant d'infinis supports à débats pour tous les acteurs Jeunes en recherche d'outils d'animation. Le tout rejoint bien la vision souvent défendue par l'UNHAI : il existe mille jeunesse, avec en commun une position relativement fragile dans la société. ■

<http://generation-quoi.france2.fr>

État - associations : le retour

En 2001, le gouvernement Jospin signait avec les coordinations associatives une charte d'engagements réciproques qui, faute de suivi politique, n'avait guère donné de fruits au-delà du symbole. Une nouvelle Charte devrait être signée, avant la fin de l'année, cette fois incluant les collectivités locales, premiers financeurs publics des associations. La volonté affichée est de décliner concrètement de nouvelles relations dès 2014. Avec la consolidation juridique des subventions face aux appels d'offres comprise dans le projet de loi sur l'économie sociale et solidaire, le changement se met en place. ■

<http://cpca.asso.fr>

Éducation populaire

L'éducation populaire revient avec force en ce deuxième semestre 2013. Le 26 septembre, le Cnajep organisait une rencontre visant l'émergence d'une politique ambitieuse et transversale d'éducation populaire en prenant appui sur un texte produit par un travail collectif au sein du comité. Le 11 décembre 2013, l'Injep organisait les Rencontres annuelles de l'Observatoire de la jeunesse sur l'éducation populaire aujourd'hui à travers deux problématiques : la construction des savoirs et le renouvellement des formes de citoyenneté. ■

www.injep.fr

Les jeunes au cœur des priorités

É / Élections municipales



Les 23 et 30 mars 2014, les élections municipales permettront le renouvellement des conseils municipaux des 36 700 communes françaises. Ce grand rendez-vous politique est l'occasion pour l'UNHAI d'apporter sa contribution en avançant 26 propositions pour peser dans le débat politique.

Les jeunes participent activement au dynamisme des

territoires, dynamisme économique, démographique, culturel... Créer les conditions favorables à l'accueil des jeunes, les reconnaître comme acteurs du vivre ensemble et légitimer leur participation à tous les niveaux d'organisation de la société doit être un enjeu prioritaire des candidats aux élections municipales.

Agir pour et avec les jeunes, c'est agir pour et par une politique globale et transversale, qui permette aux jeunes d'habiter véritablement les territoires sur lesquels ils vivent.

C'est par une approche globale que les jeunes, quelle que soit leur situation, pourront prendre

pleinement leur place de citoyen au cœur de la société.

Poursuivant cet objectif, l'UNHAI a formulé des propositions en les regroupant sous cinq thématiques majeures pour une politique en faveur des jeunes : participation citoyenne et vivre ensemble, accession au logement, travail et expérimentation, mobilité, culture et épanouissement, bien-être et convivialité.

Les élections municipales de 2014 seront l'occasion de prendre en compte et de mettre en débat ces points-clés, pour une meilleure intégration de la jeunesse dans les territoires. Ils pourront ainsi se révéler plus solidaires, plus dynamiques et porteurs d'espoir et de renouvellement démocratique. ■

C'est par une approche globale que les jeunes, quelle que soit leur situation, pourront :

FAIRE SOCIÉTÉ

- 1 Associer les jeunes à l'élaboration et l'évaluation des politiques les concernant (éducation, formation, jeunesse, santé, travail & emploi...).
- 2 Soutenir l'action des organisations de jeunesse, essentielle pour favoriser le plein exercice de la citoyenneté.
- 3 Encourager la participation citoyenne en s'appuyant sur des démarches d'éducation populaire.
- 4 Créer des lieux de mixité pour favoriser les rencontres entre jeunes de divers horizons et favoriser les temps d'expérimentation.

ACCÉDER AU LOGEMENT

- 1 Faire un état des lieux quantitatif et qualitatif, sur chaque territoire, des besoins et des attentes des jeunes en termes de logement.
- 2 Développer, partout où cela est nécessaire, une offre adaptée aux besoins et attentes des jeunes, en associant l'ensemble des acteurs de jeunesse et d'habitat du territoire.
- 3 Accompagner les mobilités (géographiques, sociales, professionnelles, cognitives) des jeunes en soutenant le développement de résidences et services Habitat Jeunes et leur action socio-éducative.
- 4 Conforter l'action des Services Habitat pour les Jeunes – SHAJ (Services logements et comités locaux pour le logement autonome des jeunes – CLLAJ) qui facilitent l'installation durable des jeunes par la mobilisation d'une offre de logements adaptée à leur demande.
- 5 Encourager les initiatives innovantes pour l'accès au logement autonome (intermédiation locative par exemple).

TRAVAILLER ET EXPÉRIMENTER

- 1 Créer des dynamiques partenariales pour améliorer le service public de l'orientation, l'accès à la formation et les conditions d'expérimentation dans le monde professionnel.

“
Encourager les initiatives innovantes pour l'accès au logement autonome.
”

- 2 Soutenir les initiatives d'accompagnement des jeunes à la création d'activités, en s'appuyant notamment sur les acteurs de l'économie sociale et solidaire.
- 3 Favoriser et diversifier les rencontres entre jeunes et employeurs potentiels.
- 4 Mobiliser et construire avec les acteurs économiques des leviers pour améliorer et sécuriser les parcours professionnels des jeunes et leurs expérimentations.

ÊTRE MOBILE SUR LES TERRITOIRES

- 1 Développer et diversifier les modes de transports publics locaux (bus, TER, deux roues...).
- 2 Réduire les tarifs des transports pour tous les jeunes.
- 3 Faciliter le passage du permis de conduire (à travers notamment les auto-écoles sociales).
- 4 Soutenir et développer les initiatives solidaires pour la mobilité, le covoiturage, l'auto-partage...
- 5 Favoriser et sensibiliser à la mobilité internationale, aux programmes d'échange internationaux.

ÉLARGIR L'HORIZON ET S'ÉPANOUIR

- 1 Rendre accessible l'offre culturelle à tous les jeunes (du point de vue tarifaire

comme du point de vue des horaires par exemple).

- 2 Encourager et promouvoir les pratiques culturelles et artistiques des jeunes.
- 3 Mettre à disposition des jeunes les espaces nécessaires à la création et à la diffusion de leurs productions individuelles et collectives.
- 4 Promouvoir la découverte du patrimoine local pendant les temps de loisirs et de vacances.

CULTIVER LE BIEN-ÊTRE

- 1 Accompagner l'accès à une alimentation équilibrée, dans des espaces conviviaux (restaurations collectives, dispositifs de subventionnement des repas...).
- 2 Soutenir et promouvoir les actions et dispositifs de prévention à destination des jeunes, contribuer à réduire les obstacles dans l'accès aux soins.
- 3 Valoriser les initiatives associatives en direction des jeunes visant à améliorer l'estime de soi.
- 4 Améliorer l'accès des jeunes aux pratiques et aux équipements sportifs. ■

Internet dans votre résidence

Plus de 70 résidences Habitat Jeunes de l'UNHAJ ont choisi de proposer à leurs résidents...

... un réseau internet de très haute qualité...

... tout en étant totalement protégées juridiquement...

... sans dépenser un centime.

Pourquoi pas vous ?



ARCEP Autorité de régulation
des communications
électroniques et des postes
www.arcep.fr

Hadopi
Autorité de régulation
de la propriété intellectuelle
de la production de contenus en ligne

**FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DES TÉLÉCOMS**

Votre interlocuteur : Frédéric Simian

01 76 74 00 33 / 06 01 20 17 83

frederic.simian@wifirst.fr

Publication UNHAJ

Être jeune et s'émanciper
Habitat Jeunes : des clefs
pour y contribuer !

3^{es} Assises
nationales pour
l'habitat des jeunes



3^{es} Assises nationales
pour l'habitat des jeunes

Synthèse

Toujours disponible à la commande :
communication@unhaj.org



Cette publication est
cofinancée par l'Union
européenne.



avec le Fonds social
européen.